

## Création fiche patient avec MyCareNet

Fiche Patient > Nouveau

Cliquer sur les boutons « Nouveau » et « MyCareNet », une boîte « MyCareNet - Assurabilité » s'ouvre.

Encoder le N° national ou le N° de matricule et la mutuelle du patient à créer.

Si ce n'est déjà fait, insérer la carte d'identité dans le lecteur.

Cliquer sur le bouton « Rechercher » et encoder le code PIN.

Les données d'identification disponibles via le réseau MyCareNet (Nom, prénom, date de naissance, sexe, mutuelle, Ct1, Ct2, Omnio) sont affichées à l'écran. Cliquer sur le bouton « OK » pour les rapatrier dans la fiche Patient. L'adresse du patient doit encore être encodée.

Pour d'autres fonctions, se référer aux documents EN01 et EN03.



La carte d'identité doit être insérée dans le lecteur avant de procéder à la recherche. Sinon, un message d'erreur apparaît. (Erreur du client MyCareNet : Belgian eID : Could not find the eID card, did you insert It ?).



Dès qu'une identification est nécessaire sur le réseau MyCareNet, cette boîte peut apparaître.

Encoder le code pin de la carte d'identité à chaque invitation.

Le curseur doit clignoter dans la zone de saisie, cliquer dans cette zone si ce n'est pas le cas.

## Blocage de la mise à jour de l'assurabilité par MyCareNet

Dans certains cas de figure, il est indispensable de bloquer la mise à jour de l'assurabilité d'un patient par MyCareNet.

En effet, un patient (identifié par son NISS ou son N° d'inscription) peut être affilié à une mutuelle classique, mais la facturation de ses prestations doit être transmise à une assurance ou à une maison médicale ou à l'I.N.I.G ou tout simplement au patient lui-même (Non mutualiste).

[Fiche patient > Propriétés > Divers](#)



**Divers**

E-mail

Code externe

Bloquer l'assurabilité pour MyCareNet

Cocher la case « Bloquer l'assurabilité pour MyCareNet » et cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

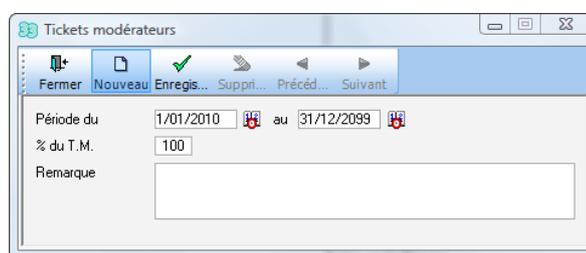
Cette opération est réversible :

Débloquer l'option, si les prestations doivent être facturées à une mutuelle classique et que l'assurabilité doit être mise à jour par MyCareNet.



Le TM ou supplément patient peut être demandé. Indiquer le % désiré.

La procédure de la gestion du ticket modérateur dans le cas de couverture par une assurance est décrite au document EN67



Tickets modérateurs

Fermer Nouveau Enregis.. Suppri.. Précéd... Suivant

Période du 1/01/2010 au 31/12/2099

% du T.M. 100

Remarque